

## NOTICE SUR DÉMÉTRIUS CASTRENUS

(Voir la note 3 de la page cxxxiv.)

DÉMÉTRIUS CASTRENUS était de Constantinople, ainsi que nous l'apprend François Filelfe, dans une sienne lettre à Bessarion, datée de Milan, le 4 des calendes de décembre 1468, et où il s'exprime ainsi : « Demetrius Καστηρνός, ἀνὴρ οὐ λόγιος μόνον, ὡς οἶσθα σαφῶς, ἀλλὰ πᾶν γε καλὸς τε καὶ ἀγαθός, πρὸς τοῖσδε καὶ Κωνσταντινουπόλιτις <sup>1</sup>. » Castrenus était venu chercher asile en Italie, très probablement après la prise de Constantinople par les Turcs; du moins, la plus ancienne mention de lui que nous connaissons est celle que nous venons de citer. Suivant le témoignage de son compatriote Constantin Lascaris, dans la Préface de ses ouvrages grammaticaux <sup>2</sup>, Castrenus occupa une chaire à Ferrare. Cet enseignement lui fut-il confié avant ou après 1468? nous n'en savons rien.

Plusieurs lettres, copiées par moi au cours d'une mission scientifique en Italie<sup>3</sup> et dont j'ai parlé dans la *Revue critique* du 12 juillet 1880<sup>4</sup>, me paraissaient alors avoir pour auteur Démétrius Castrenus, bien que, dans le manuscrit qui les contient et dont je tais à dessein une indication plus explicite, le seul titre qu'elles portent soit : ΤΟΥ ΚΑΣΤΡΗΝΟΥ. Je dois reconnaître aujourd'hui que je m'étais trop hâté de conclure, car il est absolument impossible de faire concorder les faits qui y sont consignés avec ce que nous savons par ailleurs concernant Castrenus. Ces lettres émanent peut-être d'un de ses parents.

François Filelfe, qui était très étroitement lié avec Castrenus, avait essayé de le faire nommer professeur à Sienne. A cet effet, il avait écrit, le 1<sup>er</sup> janvier 1469, au jurisconsulte François Accolti d'Arezzo une lettre pressante, à laquelle nous empruntons le passage suivant, tout à l'honneur de Castrenus : « Et ingenium et disciplinam et bonitatem Demetrii nostri Constantinopolitani ad unguem tenes. Nam sine ullo meo testimonio hominem egregie calles, vel ex ea familiaritate qua is, cum hic aderas, quotidie tecum versabatur. Quantum ego isti reipublicæ (celle de Sienne) affectus, tu es testis locupletissimus. Conduceret hic plurimum Senensi juventuti, et græca litteratura ab qua nostræ litteræ fluxerunt et eloquentia quæ in omni pacata civitate plurimum valet. Itaque tuum fuerit intelligere quid præstantissimi cives isti hac de re sentiant. Nam si pro dignitate præmia huic viro proposerint, curabo ut ad vos quam primum eat. Itaque tuum fuerit rem hanc quam diligentissime curare et ad nos quid faciendum censeas propediem scribere <sup>5</sup>. »

Il est certain que la tentative de Filelfe n'eut pas le résultat qu'il avait dû en espérer; mais Castrenus n'eut point à regretter l'échec éprouvé en cette circonstance par son illustre ami. Filelfe était un homme plein de ressources; son immense réputation lui donnait accès auprès d'un grand nombre de princes italiens; il avait su se concilier les bonnes grâces du fameux comte Frédéric de Montefeltro, duc d'Urbin. Celui-ci aimait à s'entourer de savants; il avait réuni une bibliothèque célèbre et une riche collection d'objets d'art antique. Frédéric, très vraisemblablement sur les recommandations de Filelfe, accueillit

1. *Epistolæ* (Venise, 1502, f°), f. 203 v°.

2. Iriarte, *Regiæ biblioth. Matritensis codd. gr. mss.*, p. 186.

3. Pendant l'été de 1879.

4. Tome IX (nouvelle série), pp. 24-25.

5. *Epistolæ* (Venise, 1502, f°), f. 204 r°.

